



Brin d'Herbe

Magasin à la Ferme

Le Grand Chevillé 35132 Vezin le Coquet Tél. 02 99 64 79 40

Le Verger 35135 Chantepie Tél. 02 99 41 48 95

www.brindherbe35.fr

ETE 2010

au fil des saisons

édito

Le circuit court.... un concept un peu trop court ?

Le circuit court, le commerce local, la vente directe ont le vent en poupe. Ils sont porteurs d'une image implicite de produits de qualité et sont plébiscités en tant que tels par les consommateurs.

De ce fait, nombre de producteurs et de commerçants se positionnent sur ce créneau porteur, cette opportunité commerciale, et revendiquent cette pratique, quitte parfois à la vider du sens qu'elle portait à son origine.

De quels avantages réels le circuit court est-il garant ?

Le premier avantage évident et incontestable repose sur le bilan énergétique transport quasiment nul entre le lieu de production et de consommation. Il fait contrepoint aux aberrations des circuits de la grande distribution où les produits peuvent faire un nombre de kms très important entre les lieux où ils sont produits, transformés puis vendus.

Mais pour le reste ?

Le circuit court est intéressant :

Pour le producteur s'il reste maître de son prix de vente par rapport au distributeur.

Pour le consommateur s'il a une possibilité de connaître l'origine et le processus de production des produits qu'il achète.

Pour la collectivité territoriale s'il permet le développement d'une agriculture en phase avec la demande du citoyen et en phase avec le schéma de développement du milieu rural retenu par la commune, le département....

La définition du circuit court retenue actuellement par le ministère de l'agriculture (vente directe ou un intermédiaire maximum) ne s'inscrit malheureusement pas dans cette logique d'ensemble et crée une grande confusion. Peuvent y entrer :

- Des agriculteurs intensifs se diversifiant en faisant de la vente directe de leurs produits, en complétant éventuellement leur gamme par des produits biologiques venant de l'extérieur ou du commerce équitable pour repeindre en vert leur production,
- Les grandes surfaces avec une partie de leurs produits achetés localement

Depuis 18 ans, Brin d'Herbe pratique la vente directe. Proximité, produits agricoles variés, savoureux, frais, de saison, issus de fermes pratiquant une agriculture de qualité (goût, sauvegarde de l'environnement, impact social, ...) Brin d'Herbe cultive cette cohérence d'ensemble et nous souhaitons y associer au maximum nos clients par les visites dans nos fermes.

En tant que pionnier, nous sommes de plus en plus souvent sollicités par la profession agricole ou les collectivités territoriales pour faire part de notre expérience, apporter notre témoignage sur la vente directe.

Comment participer à faire évoluer celle-ci dans le bon sens, sans servir de tremplin à d'autres expériences douteuses ?

Dates de livraison

Juillet 2010

Veau et agneau	les 2 et 3
Veau et agneau	les 9 et 10
Agneau	les 23 et 24
Agneau	les 30 et 31

Septembre 2010

Veau et agneau	les 3 et 4
Veau et agneau	les 10 et 11
Veau et agneau	les 17 et 18
Bœuf	les 24 et 25
Veau	les 1 et 2 octobre

BRIN D'HERBE

Horaires d'ouverture

Mercredi : 9h00 - 12h30 et 14h - 19h

Vendredi : 9h00 - 19h sans interruption

Samedi : 9h00 - 17h sans interruption

Prenez note

Les magasins seront fermés

du samedi 31 juillet 17h00
au vendredi 20 août 9h00.

Les magasins seront ouverts

le mardi 13 juillet de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 19h00
(à la place du mercredi 14 juillet.)

